

Image not found or type unknown



Puis je demenager avec mon fils loin de son père

Par **lilou77320**, le **10/04/2014** à **20:42**

bonjour,rnje me présente maman d'un petit garçon de 4 ans je suis separé depuis fevrier 2013 je suis passé en jugement le 18janvier 2014 mon ex conjoint a fait appel donc en attente d'un nouveau jugement je souhaiterais demenager a 450 km de son domicile je voudrais savoir si j'en est le droit car je ne veut pas risquer qu'il s'en serve contre moi je précise en aucun cas je ne souhaite empecher mon fils de voir son père malgré tout ce qu'il me fait subir depuis la séparation c 'est juste que j'ai l'occasion de me reconstruire...merci pour vos réponse

Par **moisse**, le **11/04/2014** à **14:17**

Bonjour,rnA l'évidence il faut poser la question à votre avocat. Nous ignorons tout du premier jugement.